

La guerre d'Algérie 1954- 1962

4 Algériens et Européens d'Algérie en 1954

	Algériens	Européens d'Algérie
Population	8 450 000	984 000
Taux de mortalité infantile (en ‰)	181 ‰	46 ‰
Scolarisation dans le primaire (en ‰)	20 ‰	100 ‰
Taille moyenne des exploitations agricoles (en hectares)	14 hectares	100 hectares

1 CHRONOLOGIE

1^{er} novembre 1954 Premiers attentats du Front de libération nationale (FLN).

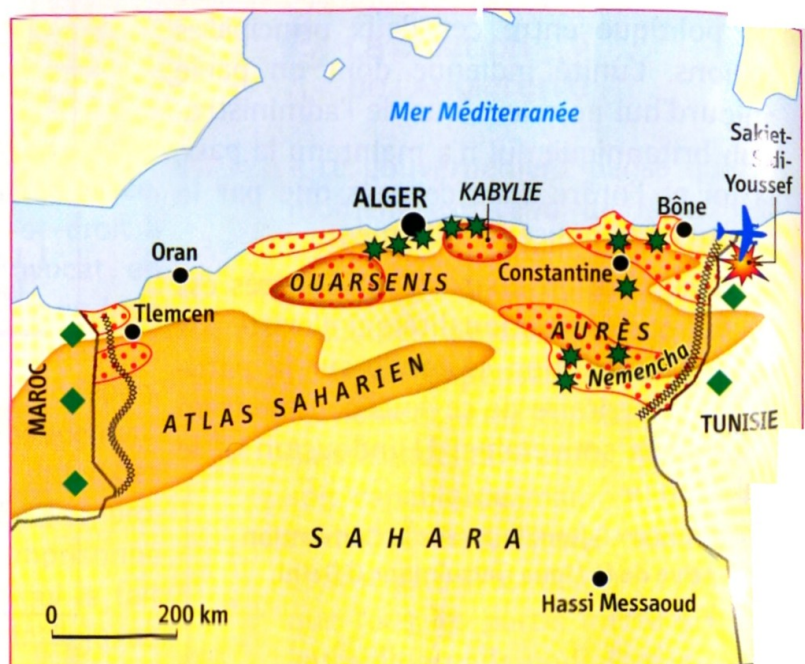
1956 Envoi en Algérie du contingent (Français faisant leur service militaire).

1957 « Bataille d'Alger » entre l'armée et le FLN.

1^{er} février 1961 Fondation de l'OAS (Organisation armée secrète) par des partisans de l'Algérie française.

Mars 1962 Signature des accords d'Évian entre le FLN et le gouvernement français qui prévoient l'indépendance de l'Algérie. Exode massif des Français d'Algérie.

3 juillet 1962 Proclamation de l'indépendance à la suite d'un référendum en France et en Algérie.



1. La guerre du FLN

-  attentats du FLN le 1^{er} novembre 1954
-  principales régions de guérilla (1954-1962)
-  bases militaires du FLN à l'étranger

2. La réaction de la France

-  barrages électrifiés français (ligne Morice)
-  raid de l'aviation française (février 1958)

1. Doc 4- Qu'est-ce qui distingue la situation sociale des Algériens et celle des Européens d'Alger ?

2. Doc 2 : Identifier l'auteur, source, date et sujet du doc.

Souligner le passage qui laisse entendre que le FLN engage la lutte armée.

3. Doc 3 Quels sont les actes commis par le **FLN** le lendemain de ce tract

4. Doc 3 et 5 : Souligner les éléments qui montrent la violence de la guerre.

Document Vidéo complémentaire : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00039/operations-militaires-de-l-aires-en-novembre-1954>

Les Images prises par le Service cinématographique de l'armée. Reportage diffusé par les Actualités Françaises, le 29 novembre 1954

Objectif : montrer la supériorité des rebelles algériens pour justifier l'intervention française et suggérer son inéluctable victoire.

2 La proclamation du FLN

« L'heure est grave [...]. Une équipe de jeunes militants a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire [...]. Notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi obstiné et aveugle qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par les moyens de la lutte pacifique. Ce sont là des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE.

BUT / L'INDÉPENDANCE NATIONALE par : la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques; le respect de toutes les libertés fondamentales sans restriction de races et de confessions [...].

MOYENS DE LUTTE : conformément aux principes révolutionnaires [...], la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. »

■ Tract du FNL, 31 octobre 1954.

5 Témoignage d'un soldat français

« Dans l'Aurès, nous traversions souvent des villages abandonnés qui avaient été mitraillés par l'aviation française, bombardés ou incendiés. À plusieurs reprises nous rencontrâmes des charniers, dégageant une odeur épouvantable, d'hommes et de mulets: il s'agissait de caravanes prises en chasse par l'aviation [...].

Au mois d'octobre la compagnie fut mutée à Menaa (secteur d'Arris), petite ville de 2000 habitants. [...] On commença à arrêter un grand nombre de gens et les tortures reprirent leur rythme régulier. [...]

Au mois de janvier 1957, un petit convoi de 30 soldats subit, à 6 kilomètres de Menaa (en un point de la route appelé col des oliviers), une embuscade très rude: 7 morts, 9 blessés graves, et 8 blessés légers; 6 indemnes seulement. Deux jours plus tard, nous descendions sur deux villages situés à 1 kilomètre du lieu de l'embuscade, proche du centre de Chir: une dizaine de civils furent exécutés sur place en représailles. »

■ « Un an dans les Aurès » de Jacques Pucheu (soldat français du contingent), *Les Temps modernes*, septembre 1957.

DOCUMENT Les accords d'Évian

À l'issue d'un conflit qui a fait 500 000 morts aussi bien du côté algérien que français, un accord est négocié entre le gouvernement français et le FLN (Front de libération nationale).

« Les pourparlers qui ont eu lieu à Évian, du 7 mars au 18 mars 1962 entre le gouvernement de la République et le FLN, ont abouti à la conclusion suivante: Un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962, à 12 heures. Les garanties relatives à la mise en œuvre de l'autodétermination¹ et l'organisation des Pouvoirs publics en Algérie pendant la période transitoire ont été définies d'un commun accord.

La formation [...] d'un État indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes et, dans ces conditions, la coopération de la France et de l'Algérie répondant aux intérêts des deux pays, le Gouvernement français estime avec le FLN, que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation. Le gouvernement et le FLN ont donc défini d'un commun accord cette solution [...]. »

■ Extraits des Accords d'Évian du 18 mars 1962.

1. Vote organisé le 1^{er} juillet 1962 par lequel le peuple algérien doit choisir librement son État et sa forme de gouvernement. Le « oui » pour l'indépendance recueillera 99,72 % des suffrages exprimés.

QUESTIONS

- 5 Identifiez le document (nature, date, contexte politique en France).
- 6 Par qui ces accords ont-ils été négociés ?
- 7 Quels sont les deux principaux aspects de ces accords ?
- 8 Comment et quand le peuple algérien doit-il être consulté sur son avenir ? Quel en est le résultat ?